

L'Alsace 7 juin 2011

Écoles Le plan d'action de Jean Rottner et Maryse Savouret



Le projet éducatif s'inscrit dans la continuité des Assises de l'éducation, vaste consultation menée en 2008/2009. Photo Darek Szuster

Le maire Jean Rottner et l'inspectrice d'académie Maryse Savouret ont présenté hier officiellement le projet éducatif mulhousien, en présence de l'adjointe aux écoles Chantal Risser.

Comme nous l'avions déjà écrit dans nos colonnes (voir notre édition du 27 mai), la Ville de Mulhouse, en concertation étroite avec l'inspection d'académie, a mis sur pied un projet éducatif comportant cinq axes : la création d'une maison d'accueil pour les enfants primo-arrivants non francophones et leurs familles, la relance de la rénovation des écoles, la préparation du passage à la semaine de quatre jours et demi à compter de la rentrée 2012 avec aménagement des horaires quotidiens et l'instauration du « parcours éducatif », le renforcement des dispositifs existants pour la réussite scolaire, la création d'un internat pour les enfants accueillis en CAT (Classe d'accueil temporaire).

« Nous avons défini une méthode de travail entre la Ville et l'Éducation nationale, nous partageons le même bilan : la situation actuelle dans les écoles mulhousiennes n'est pas satisfaisante », indique le maire Jean Rottner. Rappelant au passage que les Assises de l'éducation avaient permis par le passé une large concertation avec tous les acteurs de la vie éducative, le maire souligne sa volonté, après une nouvelle réflexion, de s'engager dans ce domaine qui est « une priorité mulhousienne ».

Maison d'accueil

La Maison d'accueil pour élèves non-francophones, dont la localisation est encore en cours de validation (quelque part au centre-ville) ouvrira ses portes dès septembre 2011. « L'idée est de faire une sorte de guichet unique, un lieu où tous les enfants et les jeunes d'âge scolaire (6-15 ans) seraient accueillis pour faire un positionnement linguistique comme cela existe déjà, savoir où ils en sont du point de vue de leur scolarité », indique l'inspectrice d'académie Maryse Savouret. En fonction des résultats de ce positionnement, les élèves seront accueillis pour des cours de français intensifs dans ce lieu ou orientés directement dans des classes d'initiation (Clin, écoles élémentaires) ou classes d'accueil (CLA, collèges). « L'objectif est de les intégrer le plus rapidement possible dans des classes avec des enfants de leur âge, souligne l'inspectrice d'académie. Ce n'est pas une remise en cause du dispositif existant Scolena, qui fonctionne avec une équipe d'une vingtaine d'enseignants, c'est complémentaire. »

L'Éducation nationale crée un poste d'enseignant supplémentaire dès la rentrée prochaine pour la classe qui fonctionnera dans cette maison d'accueil, avec un effectif ne devant pas excéder 15 élèves. Intérêt de cette « délocalisation » ? « On s'est aperçu que certaines familles ont besoin d'un accompagnement social, qu'il y a aussi des problèmes de santé. Cette maison permettra une meilleure prise en compte de leurs besoins », indique le maire.

Travaux

La Ville s'engage dans un nouveau plan de rénovation du patrimoine scolaire, l'enveloppe prévue est de dix millions d'euros, les pôles prioritaires seront les Coteaux, Bourtzwiller et le centre-ville.

Rythmes scolaires

On ne change rien à la rentrée prochaine, mais l'objectif est de mettre en place en septembre 2012 la semaine de quatre jours et demi dans toutes les écoles élémentaires (avec classe le mercredi matin et une semaine aux journées moins denses, complétées par des activités culturelles et sportives). La Ville et l'Éducation nationale se donnent une année scolaire pour réfléchir avec les enseignants, parents, personnels Ville, au fonctionnement de cette nouvelle semaine. Elle crée une « coordination éducative (école/périscolaire) dans chaque école élémentaire, qui, aux côtés du directeur d'école, prendra en charge l'organisation des activités périscolaires ». Chaque école élaborera son propre « contrat éducatif » qui sera signé fin juin 2012 pour une mise en œuvre à la rentrée suivante.

Renforcer les dispositifs

Le projet souligne la volonté de renforcer les dispositifs qui ont déjà fait leurs preuves pour améliorer la réussite scolaire, comme les classes passerelles pour les enfants de 2 ans (une 7^e classe passerelle ouvre à la rentrée à Brossolette), les Coups de pouce lecture-écriture et langage, les filières d'excellence (bilingues, classes à horaires aménagés musique, danse ou théâtre...).

Internat éducatif

La mesure la plus innovante mais aussi la plus floue à ce jour est celle de la création d'un internat éducatif pour accueillir les enfants scolarisés en CAT (classe d'accueil temporaire) en raison de leur comportement scolaire. « Cet internat prendrait en charge les enfants au moins deux soirs par semaine, les parents seraient étroitement associés au projet concernant leur enfant, l'objectif étant que le passage en internat soit aussi bref que possible afin de permettre le retour en milieu ordinaire dans les meilleurs délais », indique le projet. Sur ce point, tout reste à inventer, le mode d'emploi (quel personnel d'encadrement ? où ?), le budget... Cette année, la CAT qui est installée à l'école élémentaire Matisse a connu d'importants dysfonctionnements, elle a même dû fermer ses portes, les adultes encadrant cette classe ayant tous déclaré forfait.

Rased

Le maire de Mulhouse et l'inspectrice d'académie n'ont pas abordé la question des Rased, réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficultés (dans ce domaine, la Ville espère préserver ce qui subsiste encore), ni celle des postes d'AVS (auxiliaires de vie scolaire) ou d'EVS (emplois vie scolaire).

Contrats éducatifs

Concernant les Cel (contrats éducatifs locaux) à Brossolette et Jean-Zay, tous deux sont supprimés sous leur forme actuelle. En revanche, l'équipe de Brossolette a accepté un nouveau dispositif proposé par la Ville et l'Éducation nationale, sorte de préfiguration de ce qui doit se passer dans l'ensemble des écoles mulhousiennes à la rentrée 2012, avec une semaine de quatre jours et demi, un accueil le matin, des activités éducatives complémentaires, un après-midi libéré pour les enseignants. L'équipe éducative de Jean-Zay a opté pour le retour au mode de fonctionnement ordinaire, à savoir la semaine de quatre jours.

Frédérique Meichler